Nous avons une riche histoire, à nous d'en préserver la mémoire!

Roxton et la British American Land Compagny (BALC)

À la recherche de colons britanniques, les lents débuts de la colonisation!

Le territoire des Cantons-de-l'Est, tel que défini en 1792 par le gouvernement britannique, est dédié à la colonisation anglo-protestante. La portion longeant la frontière américaine est déjà, en partie, occupée par des loyalistes américains mais le gouvernement britannique souhaite plutôt l'arrivée de colons britanniques. La colonisation des Cantons-de-l'Est est toutefois très lente car les voies d'accès sont rares et difficiles et ce malgré que la région possède plusieurs rivières, mais elles sont peu navigables à cause de leurs nombreux rapides. Enfin, plusieurs des terres rocheuses des Cantons-de-l'Est exigent beaucoup de travail de défrichage et ne sont pas faciles à cultiver.

Pour favoriser le peuplement, l'approche est de concéder des cantons entiers à des « chefs de canton », qui sont en général des Britanniques ayant de bons contacts avec le gouvernement. Ceux-ci s'engagent à développer des routes afin de faciliter la vente des terres, tout en gardant un profit pour eux-mêmes. Cette approche ne donne toutefois pas les résultats attendus. Plusieurs des « chefs » à qui sont attribués des cantons n'y habitent pas ou ne donnent pas suite aux contrats et pour plusieurs, l'intérêt est surtout la spéculation. Entre 1792 jusqu'au milieu des années 1830, la colonisation des Cantons-de-l'Est progresse donc peu.

La British American Land Company entre alors en jeu

Face à cette situation, des hommes d'affaires dirigés par John Galt fondent en 1834 la British American Land Company (BALC). Moyennant l'acquisition d'une vaste portion du territoire à un prix très avantageux, la compagnie s'engage à développer la région et à y faire venir des colons britanniques. Pour y arriver, elle doit construire des routes, des barrages et des moulins. En retour, elle vend à profit des terres aux colons. Au total, c'est plus de 1 million d'acres que la BALC acquiert dans les Cantons-de-l'Est.

Dans le seul canton de Roxton, la BALC possède 35 000 acres. C'est ainsi qu'à la fin des années 1830, la zone de Roxton Falls, alors appelée Metcalf, connaît, sous l'impulsion de la BALC, un premier développement, encore très limité, dû à la construction d'un barrage et à l'installation d'un moulin à farine sur l'île au milieu de la rivière Noire, moulin opéré par M. Cook.

Dû aux conditions de vente assez exigeantes, les projets de la BALC ne fonctionnent pas très bien. Ce sont les accès qui sont toujours difficiles et le défrichage des terres qui est très exigeant. Enfin, la situation politique au Bas-Canada, qui vient de vivre la rébellion de 1837, ne favorise pas l'arrivée de colons britanniques qui préfèrent s'établir dans le Haut-Canada.

À la fin des années 1840, les Cantons-de-l'Est, incluant le canton de Roxton, sont encore peu peuplés et cette faible population est majoritairement anglophone. L'échec est à ce point important que la BALC doit rétrocéder à la Couronne, une large part des terres qu'elle possède dans les Cantons-de-l'Est.

Le contexte favorisant l'arrivée des Canadiens français

À la même époque, les Canadiens français, qui sont concentrés dans les seigneuries le long du fleuve St-Laurent, vivent une période difficile. Les terres sont devenues rares et de nombreux jeunes quittent pour les États-Unis afin d'y travailler dans les usines. Cette perte de population francophone-catholique inquiète l'Église et l'élite francophone.

Il y a alors deux groupes d'influence au sein de la communauté canadienne française. D'une part, les membres de l'élite regroupés dans l'Institut canadien de Montréal dont fait partie Louis-Joseph Papineau, et, d'autre part, l'Église dirigée par Mgr Ignace Bourget. Les deux groupes s'affrontent sur plusieurs principes. L'élite canadienne française préconise un libéralisme favorisant l'enseignement laïc alors que Mgr Bourget, un ultramontain, impose l'autorité de l'Église. Face à la perte de population au profit des USA et dans un rare esprit de collaboration, les deux groupes forment l'*Association pour les Établissements Canadiens dans les Townships*. Cette association, en favorisant le peuplement francophone des Cantons-de-l'Est, apporte une solution au problème de la BALC qui peut espérer vendre des terres à des canadiens français.

Roxton, un projet qui rallie les intérêts de plusieurs groupes

En 1848, un projet pilote est lancé par l'Association. C'est le canton de Roxton qui est choisi et le projet est localisé dans le nord du canton dans le hameau appelé Metcalf, où il y a déjà un moulin à farine opéré par M. Cook et quelques colons anglophones. L'accès est toutefois difficile, car le chemin arrivant de Milton s'arrête à 3 miles de Metcalf et le sentier traverse forêts et marécages.

Cette fois, la BALC, dirigée par A.T. Galt de Sherbrooke, propose des conditions plus intéressantes. D'abord elle s'engage à améliorer l'accès des routes. Ensuite, les conditions d'achat fixées à 10 shillings l'acre n'exigent pas de paiement initial et, pendant les deux premières années, l'acheteur ne paie rien. Durant les 8 années subséquentes, il ne paie que les intérêts sur le capital et c'est uniquement durant les 4 années suivantes qu'il paie le capital en 4 versements. Au total, le colon a donc 14 ans pour acquitter sa dette. De plus, il peut amoindrir ses paiements en participant aux travaux de construction des chemins.

Pour la petite histoire, il faut noter que le « projet Roxton » fut le premier et le seul réalisé par l'Association, les mésententes internes au sein de l'Association ayant compromis la réalisation d'autres projets.

Ce fut donc les débuts de la colonisation canadienne française du canton de Roxton et celle des municipalités qui allaient devenir plus tard : le Canton de Roxton et le village de Roxton Falls.

C'est la suite de cette histoire que nous aborderons dans la prochaine rubrique...à suivre!

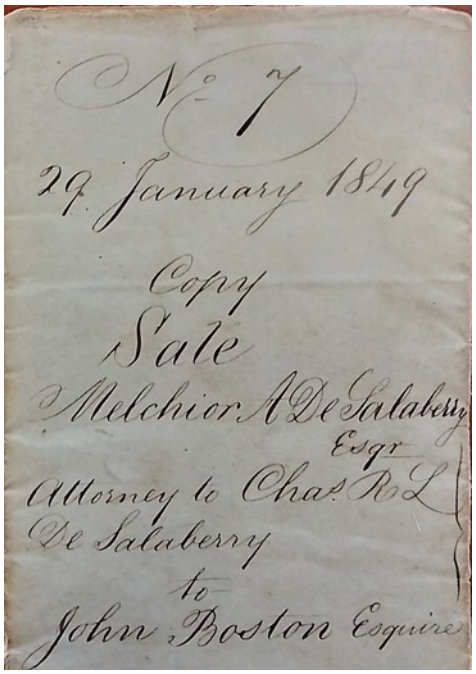

La page titre d'un contrat notarié pour la vente de 100 acres de terre, dans la portion Ouest du lot #21 dans le rang 10 du canton de Roxton, vendu au prix de 27 pounds et 10 shillings, (soit 5,5 shillings/acre), daté de 1849

Pierre Larivière
Patrimoine Roxton Falls